



## COMMUNIQUÉ DU « PÉLÉ VTT » DU LOT

**19 décembre 2023**

Nous avons appris avec consternation, par un article de France 3 Occitanie, l'agression sexuelle présumée d'une lycéenne de 16 ans par un animateur sur le « Pélé VTT » du Lot en 2011. Nous exprimons notre proximité avec la victime et nous nous tenons disponibles pour la soutenir.

Nous sommes à la disposition de la justice pour la suite de l'enquête.

Dans toutes nos activités, nous prenons très au sérieux la protection des mineurs contre toute forme de violence, notamment par la formation de l'ensemble des encadrants et la mise en œuvre de notre pédagogie. Nous mettrons tout en œuvre pour renforcer ces efforts de prévention et de vigilance. Nous redisons aux directeurs de séjour l'obligation de signalement à la justice de toute situation préoccupante concernant un mineur.

Nous rappelons que toute personne victime de violences ou d'agressions sexuelles dans l'Église catholique peut s'adresser au service France Victimes (01 41 83 42 17 ou [parolesdevictimes@cef.fr](mailto:parolesdevictimes@cef.fr)).

Nous sommes à l'écoute de toute personne désirant nous contacter : [associationjemca@gmail.com](mailto:associationjemca@gmail.com).

Le bureau de l'association JEMCA,  
organisatrice du « Pélé VTT » du Lot